

# Saint-Egrève

## le journal

N° 220  
JANVIER 2016

*Bonne année*



**DOSSIER**

Un budget, trois priorités



[www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)



[www.facebook.com/saint.egreve38120](https://www.facebook.com/saint.egreve38120)



disponible sur AppStore & Google play



**Gremeret**  
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET  
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26  
remi.gremeret@hotmail.fr  
www.jardins-paysages.fr

Taille  
Tonte  
Débroussaillage  
Désherbage  
Plantations  
Elagage  
Abattage  
Aménagement paysager  
...

-10%  
sur présentation  
de ce journal



**ECRAM**  
Le savoir-faire artisanal

QUALIBAT  
RGE

Vitrage isolant - Rénovation  
Porte-fenêtre alu, pvc, bois - Menuiserie aluminium  
Vérandas - Volets roulants  
Dépannage rapide à domicile

**DEVIS GRATUIT**

Tél. 04 76 75 46 88 - www.ecram-fenestres-stegreve.fr  
29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08

**Palette**  
PUBLICITAIRE

enseignes / signalétique / marquage véhicules

**Tél : 04 76 75 57 14**  
29 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève  
web : www.palettepublicitaire.com

**CARROSSERIE de la PRIOLA**



Tous travaux  
de carrosserie  
Grands, moyens  
et petits travaux - Marbre  
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70  
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



**MARBRERIE  
DE LA VENCE**

Christian JEAN / Frédéric VELER

**FUNÉRAIRE • GRAVURE**

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

**GRUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER**

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>Barnave. 3 ch., 91 m<sup>2</sup>, rdc, parking réservé.</p> <p>DPE : D 184 000 €</p>	<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>Maison 120 m<sup>2</sup> sur 600 m<sup>2</sup> de terrain, 4 chambres, potentiel évolution.</p> <p>DPE : D 400 000 €</p>	<p><b>FONTANIL CORNILLON</b></p>  <p>Bien située, maison avec travaux, terrain environ 800 m<sup>2</sup>.</p> <p>DPE : D 295 000 €</p>
<p><b>QUAIX-EN-CHARTREUSE</b></p>  <p>A 3 minutes de St Egrève, maison de plain-pied de 2000, 120 m<sup>2</sup>, 4 chambres, 800 m<sup>2</sup> de terrain.</p> <p>DPE : C 427 000 €</p>	<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>Maison 4 ch., 130 m<sup>2</sup> env. sur 500 m<sup>2</sup> env. de terrain. Bonne exposition.</p> <p>DPE : C 322 000 €</p>	<p><b>SAINT-EGREVE</b></p>  <p>La Pinéa, T3 de 75 m<sup>2</sup> au 9<sup>e</sup> étage, 2 ch., terrasse, bon état, vue magnifique.</p> <p>DPE : D 160 000 €</p>

**www.jbt-immobilier.com**

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940

FNAM



40, rue du Pré Didier  
38120 LE FONTANIL  
04 76 56 07 22

www.sntp.fr

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS  
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS**

Société Nouvelle de Travaux Publics



## édito

Catherine Kamowski  
maire de Saint-Egrève

À chacune et à chacun d'entre vous, j'adresse mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonne et heureuse année : que cette année nouvelle vous apporte joies et bonheurs en nombre et vous épargne peines et douleurs. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2016.

Saint-Egrève aborde cette année avec détermination et confiance. Détermination parce que le budget pour 2016 a été voté. Vous en connaissez maintenant les trois grandes thématiques : Solidarités, Education et Transition énergétique. Ce sont elles qui nous permettent de construire et de consolider le Saint-Egrève que nous aimons dans lequel chacun peut trouver sa place. Tout cela se fera tout au long de 2016 dans le respect de l'engagement pris devant vous de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, hors inflation. C'est aussi pour cela que nous abordons 2016 avec confiance car les finances de la Ville sont saines et nous permettent de faire face à nos obligations et à l'avenir. Malgré la baisse drastique des dotations de l'État, nous conservons les moyens d'agir au service et pour le bien du plus grand nombre.

Après l'arrivée du tramway l'année dernière, une nouveauté en ce moment de janvier fait son apparition dans notre ville : la nouvelle limitation générale de la vitesse à 30 km/h. Rassurez vous, ce n'est pas une révolution ! Il s'agit simplement de la généralisation des nombreuses zones 30 que nous avons déjà dans la très grande majorité de nos rues. Bien sûr, les axes structurants ne sont pas concernés. Evidemment non plus, les radars ne seront pas de sortie tout de suite... dans un premier temps, place à la pédagogie et aux explications pour que nous nous rendions compte, tous, de l'intérêt et des bienfaits de cette "Métropole apaisée".

Pour conclure, je vous donne rendez-vous ce vendredi 8 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants pour nous retrouver et échanger de vive voix sur les perspectives de l'année nouvelle.

Chaleureusement,

Catherine KAMOWSKI



[www.facebook.com/saint.egreve38120](http://www.facebook.com/saint.egreve38120)



Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

# sommaire n°220



## 4-9 | les actualités

S'engager pour les autres

Tombola : prêts pour les résultats ?

Saint-Egrève passe à 30 km/h

Déneigement : la Ville a un plan !



## I la Ville | 10-11

Scolaire

Les rythmes scolaires en question

Conseil municipal

Finances et Métropole au cœur du Conseil



## 12-15 | Dossier

Finances

2016 : un budget, trois priorités

## I les loisirs | 16-19

Focus

A Vence Théâtre a 20 ans

Événements

Christian Charvet fleurit la mairie

Hommage à Madeleine Burieau

Prise de becs à la "bib"



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique

### A NE PAS MANQUER

Cérémonie des vœux aux habitants  
vendredi 8 janvier 2016 à 19h  
à l'Espace Robert Fiat

Dépôt légal : janvier 2016

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix

■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



## S'engager pour les autres



Rejoindre les Sapeurs-Pompiers Volontaires de Saint-Egrève : c'est possible !

Actuellement, le SDIS de l'Isère a lancé une campagne pour recruter de nouveaux Sapeurs-Pompiers Volontaires. Pour s'engager en tant que soldat du feu dans la caserne de Saint-Egrève dirigée depuis un an maintenant par Fernand Mesonero, il suffit d'être motivé et disponible, "désirer être utile à la collectivité. On peut devenir SPV à partir de 16 ans et jusqu'à 60 ans, il faut être en bonne condition physique, avoir envie d'aider les autres et après quelques tests de recrutement, suivre une formation initiale". Du côté du SDIS on rappelle que "le temps consacré au service des autres au titre du volontariat, ne relève pas d'une

logique économique. Toutefois, une indemnité non imposable est versée sous forme de vacances pour le temps passé en intervention et pour les missions administratives, de formation ou techniques (...). Au-delà de l'aventure humaine, être SPV c'est être capable de prendre des décisions, de respecter une hiérarchie, de manager une équipe (...)", autant d'atouts pouvant se valoriser en véritables sésames professionnels. Et, si le statut de Sapeur-Pompier Volontaire implique de participer à la vie et aux opérations de la caserne, il reste compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle. Les systèmes informatiques de traitement

de l'alerte permettent en effet de programmer la disponibilité des Sapeurs-Pompiers et des conventions peuvent être passées entre le SDIS de l'Isère et les employeurs afin de formaliser les règles de dispo-

nibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires en fonction des contraintes de l'entreprise. Une idée de bonne résolution pour l'année 2016 ? ■

En savoir + : [www.sdis38.fr/18-sapeur-pompier-volontaire.htm](http://www.sdis38.fr/18-sapeur-pompier-volontaire.htm)

**CONGRES DEPARTEMENTAL : le 18 juin c'est à Saint-Egrève que l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers organise son congrès. Vaste manifestation qui doit réunir des pompiers venus des 125 casernes et 22 centres de secours de l'Isère**

### Zoom sur... la caserne de Saint-Egrève

Caserne de taille moyenne spécialisée dans la conduite nautique et le sauvetage aquatique, le centre de secours de la rue de Planfay compte 12 Sapeurs-Pompiers professionnels. Ils sont épaulés par 52 volontaires, un nombre que Fernand Mesonero, le chef de centre, espère porter à une soixantaine grâce aux campagnes de recrutement régulièrement menées par le SDIS. Pour remplir ses missions la caserne dispose d'une barge, d'un véhicule léger tout terrain pour déplacer cette barge, d'un camion "citerne feu de forêt", d'un "fourgon pompe tonne secours routier" (pour effectuer notamment les opérations de désincarcération), d'un véhicule de protection, d'une ambulance et d'un véhicule dit de toute utilité... En outre, la caserne reçoit l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers ouverte aux enfants motivés dès 8 ans. Si les JSP s'entraînent comme des grands, ils ne partent pas en intervention avec leurs aînés !

### "Une Clairière" pour les enfants et leurs parents

Depuis un an tout juste, La Clairière a rejoint la Maison des Solidarités et des Familles au 38 de la rue de la Gare. Cette structure, anciennement hébergée par l'Accueil Petite Enfance des Mails, est un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP). Réservé aux moins de 4 ans accompagnés par leurs parents, il permet aux familles en charge d'un petit enfant de se retrouver gratuitement et sans réservation dans un cadre convivial tous les vendredis de 14h à 17h. C'est aussi un lieu d'échanges et de rencontre où l'accueil est assuré par des professionnels qui sont là pour répondre aux interrogations des parents. ■



En savoir + : 04 76 56 05 40

# Un œil dans le kaléidoscope

C'est un joli cadeau que Jacques Villain a fait à la Ville. En effet, le Saint-Egrévois a remis très officiellement au maire un exemplaire de son "Kaléidoscope de la physique", un ouvrage de vulgarisation publié chez Belin qu'il a co-écrit avec deux autres physiciens Andrei Varlamov et Attilio Rigamonti. Quatre chapitres et des dizaines d'exemples allant de la cuisson de l'œuf à la japonaise à la couleur du ciel en passant par les mouvements impossibles d'une boule de billard et le petit monde de la physique quantique permettent au lecteur de percer les secrets de la physique de tous les jours. Il ne faut pas bien longtemps pour sentir la passion bouillonnante que voue Jacques Villain à la science. Et bien qu'il soit à la retraite depuis une vingtaine d'années, les journées de cet ancien du Commissariat à l'Energie Atomique, spécialiste en théorie physique des solides, du magnétisme et de la croissance des cristaux, sont bien



Jacques Villain offrant un exemplaire de son "Kaléidoscope de la physique" à Catherine Kamowski.

remplies. "Depuis que je suis à la retraite, je sais que je n'aurai pas le prix Nobel, alors je cherche à approfondir mes connaissances dans certains domaines car si j'étais assez savant dans ma spécialité, je reste très ignorant dans d'autres" confesse, amusé, Jacques Villain pour qui "apprendre reste un véritable plaisir". Convaincu de l'importance de transmettre ses connaissances, il est membre de l'Académie des sciences, et rédacteur en chef des "Comptes-rendus de

l'Académie des sciences". Malgré ses occupations, Jacques Villain a trouvé le temps de se pencher sur la première version du "Kaléidoscope de la physique", initialement publié en Italie en 2007, pour l'adapter, la corriger et l'augmenter de "deux nouveaux chapitres sur des thématiques à la mode comme le climat et l'énergie". "Pour le livre,

largement illustré, on a réalisé des tests empiriques pour certains chapitres. Par exemple j'ai emprunté un altimètre à un copain alpiniste pour mesurer la pression de l'air lors du passage d'un train dans un tunnel", explique-t-il avant de reconnaître ne pas être allé vérifier *in situ* les théories liées à la propagation des ondes dans l'océan. ■

## Prix Roberval

Le 21 novembre dernier, l'ouvrage co-rédigé par le Saint-Egrévois a reçu le prix Roberval dans la catégorie "Grand public". Ce prix, décerné depuis 28 ans, récompense des œuvres en langue française expliquant la technologie au grand public, à la jeunesse ou à l'enseignement supérieur et son nom est un hommage rendu à Gilles Personne de Roberval, l'inventeur de la balance qui porte son nom.

## Zapping du mois

DECEMBRE

Samedi  
5



## Une belle fin d'année

365 seniors saint-égrévois ont répondu à l'invitation de la Ville et de son CCAS qui les avaient conviés à participer à son traditionnel repas de fin d'année. Au menu, si les petits plats ont été mis dans les grands, c'est surtout une bonne dose de convivialité qui a été servie aux convives. Tous ont ensuite profité de l'après-midi pour danser en compagnie du Maire Catherine Kamowski et de nombreux élus du conseil municipal.

## Zoom sur la bibliothèque

Disponible à la vente dans toutes les librairies, "Le Kaléidoscope de la physique" l'est aussi désormais à la bibliothèque de Saint-Egrève. L'occasion de rappeler que sur trois sites, elle propose un fonds de plusieurs dizaines de milliers de documents dont bien évidemment des livres, mais aussi des CD, des cassettes audio, des films pour enfants, des documentaires, des cédéroms et des abonnements à des périodiques. Gratuite pour tous les Saint-Egrévois elle permet à ses utilisateurs d'emprunter une trentaine de documents à chaque visite. ■



En savoir + :

[www.bibliotheque.saint-egreve.fr](http://www.bibliotheque.saint-egreve.fr)

## Vi Technology champion de l'export !

Installée à Gavanière, Vi Technology est l'une des sept sociétés qui ont été mises à l'honneur vendredi 12 décembre, lors de la Nuit de l'économie organisée au World Trade Center de Grenoble par la Chambre de commerce et d'industrie. Le spécialiste de "l'inspection optique pour le contrôle qualité des opérations d'assemblage des cartes électroniques" s'est vu décerner le trophée export dans la catégorie des entreprises de plus de 50 salariés. Avec un chiffre d'affaires de plus de 13 millions d'euros en 2014, Vi Technology qui emploie 122 personnes, dont 79 à Saint-Egrève, réalise 95 % de son activité à l'international. Elle dispose aujourd'hui d'une filiale en Allemagne.

## Tombola : prêts pour les résultats ?



Les Îles Grenadines, un paradis à portée de main grâce aux commerçants

Deux tickets par ci, trois par là... les 31 commerces de Saint-Egrève qui se sont associés à la nouvelle édition de la grande tombola de Noël ont distribué la bagatelle de 62 000 tickets à leurs clients entre le 9 et le 25 décembre dernier. Et c'est maintenant que commencent les choses sérieuses, puisque le tirage au sort durant lequel seront désignés les numéros gagnants est programmé pour ce mercredi 13 janvier à l'occasion d'une cérémonie festive organisée à 20h à l'Hôtel de Ville. Sous l'œil impartial d'un huissier de justice et en présence de bon nombre de commerçants qui ont participé à l'événement, les tickets gagnants seront désignés

par des mains innocentes. Et quand on sait que parmi les lots mis en jeu, on peut espérer repartir avec une croisière aux Îles Grenadines, un court-séjour à Saint-Petersbourg ou à Lisbonne, une console de jeux ou encore un week-end et des repas gastronomiques... on comprend mieux l'intérêt de conserver précieusement l'ensemble des tickets que l'on a pu récolter avant les fêtes ! Bien évidemment la Ville, qui soutient cette initiative, relayera sur son site Internet et ses supports d'information la liste exhaustive des bons numéros et les gagnants auront jusqu'à la fin du mois pour se faire connaître et réclamer leur lot. ■

## Zapping du mois

DÉCEMBRE  
Dimanche  
13



### Du rock en stock

Balafon, ça "boulègue" à fond ! Batterie, basses, guitares et grosses voix ont électrisé les enfants et leurs parents qui étaient venus à l'Espace Robert Fiat pour découvrir le monde loufoque de ces musiciens dopés à l'énergie pure ! Invités par la Ville à se produire gratuitement pour célébrer la fin de l'année, les membres du groupe ont eu le plaisir de croiser le Père Noël qui, après le dernier set a distribué quelques papillotes et offert un goûter afin de donner aux enfants un avant-goût de ce qui les attendait.

## Veni, vidi... Vangi !



Christian Tournade gérant de Vangi sports (archives)

Depuis le début du mois de décembre dernier, le magasin de sport du centre commercial des Charmettes a quitté l'enseigne Twinner pour redevenir tout simplement Vangi Sports. Christian et Arielle Tournade, gérants de ce commerce qui fait référence dans le milieu du ski de fond ou dans celui de la natation, ont en ef-

fet quitté la centrale d'achat à laquelle ils étaient affiliés pour reprendre leur indépendance et continuer à proposer des produits toujours plus techniques et surtout de précieux conseils à leurs clients. L'occasion pour ces derniers de venir, voir et (re)découvrir les rayons de chez "Vangi". ■

## Saint-Egrève passe à 30 km/h

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Saint-Egrève fait partie des 14 premières communes de la Métropole à généraliser la vitesse à 30 km/h dans la plupart de ses rues. "Assurer la sécurité, créer du lien social en revitalisant les centres-bourgs et les commerces de proximité, lutter contre la mortalité sur les routes et contre la pollution sonore"... sont quelques-uns des arguments avancés par la Métropole pour expliquer la mise en place de cette limitation étendue au territoire et pour une "Métropole apaisée". La vitesse à 30 km/h doit se généraliser dans la plupart des rues des 43 communes volontaires. Concrètement, une nouvelle signalétique va fleurir dans les rues de Saint-Egrève. Des panneaux indiquant la zone 30 vont être mis en place en dessous des panneaux d'entrée de ville. Ainsi, par défaut, les voitures devront rouler à 30 km/h dans Saint-Egrève, toutefois certains axes signalés par un marquage au sol expé-

rimental resteront à 50 km/h. A Saint-Egrève, un programme de circulation apaisée existe depuis plusieurs années. De vastes zones 30 ont été créées aux abords des écoles ainsi que sur les secteurs qui ont été requalifiés. A l'heure actuelle un tiers environ des 72 km de voirie saint-égrévoise est déjà limité à 30 km/h. "On ne va donc modifier que légèrement la vitesse maximum autorisée sur une petite partie des voies encore limitées à 50 km/h pour relier entre elles les zones 30. En fait Saint-Egrève continue son travail en matière de sécurité routière mais en étant maintenant soutenue par la métropole et en coordination avec les autres communes. Travail qui a déjà porté ses fruits comme le montre la faible accidentologie locale qu'ont d'ailleurs relayée les conseils des habitants qui ont participé à définir quelles artères resteront à 50km/h", explique Fabien Scarabelli de la mission Développement durable de Saint-Egrève. ■



Réceptionnée en décembre dernier, la rue du Muret faisait déjà partie des nombreuses zones 30 que comptait déjà Saint-Egrève

**20,5** C'est le nombre de kilomètres de voiries saint-égrévoises qui étaient déjà en zone 30 avant la mise en place de la Métropole apaisée.

**ACCOMPAGNEMENTS** : la généralisation du double sens cyclable, la création de nouvelles traversées piétonnes, la matérialisation des trajectoires des cyclistes dans les intersections... accompagneront les limitations de vitesse dans le cadre de la ville apaisée

### Un jury pour la piscine

Judi 17 décembre le SIVOM du Néron a réuni le premier jury de concours de maîtrise d'œuvre qui a la charge de désigner l'architecte à qui sera confiée la réalisation de la future piscine intercommunale.

Cette première réunion a permis d'étudier les 46 dossiers qui ont été reçus depuis le lancement du processus de sélection le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Cette étape permet de vérifier le sérieux des candidats potentiels. Le groupement de professionnels devrait ainsi pouvoir être désigné à la mi-2016.



### Bois : une nouvelle prime

Pour limiter la pollution aux particules fines, la Métropole a lancé une "prime Air Bois" de 800 € pour aider les particuliers à renouveler leurs appareils individuels de chauffage au bois. Sorte de "prime à la casse", elle est versée par Grenoble-Alpes Métropole et l'ADEME à ceux qui s'engagent à détruire leur poêle à bois antérieur à 2002 ou leur cheminée à foyer ouvert pour les remplacer par un appareil "flamme verte 7 étoiles". Cumulable avec des aides

nationales, cette offre l'est aussi avec des dispositifs saint-égrévois comme l'aide au diagnostic énergétique pouvant aller jusqu'à 750€. En outre, Saint-Egrève propose aussi des permanences conseils gratuites assurées par l'ALEC et un architecte conseil pour faire le point sur ses consommations énergétiques actuelles ou à venir... ■

**En savoir + :**  
[www.agenda21.saint-egreve.fr](http://www.agenda21.saint-egreve.fr)  
[www.chauffagebois.lametro.fr](http://www.chauffagebois.lametro.fr)

# Aquapole assainit l'eau de l'agglomération



Eymeric Leclerc devant un des nouveaux équipements d'Aquapole

**BIOGAZ A SAINT-EGREVE** : au printemps prochain, les deux digesteurs d'aquapole vont tourner à plein régime et produire l'équivalent de 14 000 000 kW/h de biogaz naturel. Celui-ci, traité et "odorisé" par GRDF sera ensuite réinjecté dans le réseau collectif en direction notamment de... Saint-Egrève

## Le cycle de l'eau

Une fois utilisée, l'eau usée est rejetée dans les 1939 km de canalisations publiques qui courent sous les sols métropolitains. Toutes ces routes souterraines (ou presque) mènent à Aquapole qui traite chaque jour 240 000 m<sup>3</sup> de rejets, soit l'équivalent d'environ 740 piscines Tournesol. Après un "dégrillage" grossier qui permet de piéger les éléments supérieurs à un centimètre et un autre plus fin, des opérations de déssablage-déshuilage permettent de piéger les graisses (qui flottent) et les sables (qui se déposent) dans trois immenses bassins. Puis, une "décantation lamellaire" permet de piéger un maximum de particules en suspension grâce à l'utilisation de réactifs qui les agrègent entre elles. Vient ensuite la phase de biofiltration : l'eau, encore chargée de polluants organiques est

filtrée à travers 3,50 m de billes d'argile recouvertes de bactéries qui les fixent. A ce stade l'eau peut être relâchée dans l'Isère et la moitié du travail est fait. Reste à traiter les boues en les asséchant, les concentrant un maximum avant de les donner en pâture aux bactéries des deux digesteurs tout neufs qui vont en extraire du biométhane et réduire encore de 30% le volume des déchets. Ces derniers, valorisés à leur maximum, seront ensuite incinérés. En bout de chaîne, 1300 tonnes de cendres et 300 tonnes de déchets toxiques sont évacués d'Aquapole chaque année. Il ne faut que quelques heures pour que les eaux usées rejetées par les particuliers soient acheminées à Aquapole, traitées et rejetées dans l'Isère après avoir été purifiées. Pas mal ! ■

24 heures sur 24, sept jours sur sept et 365 jours par an, Aquapole, la gigantesque usine de retraitement des eaux usées de l'agglomération grenobloise collecte et digère les rejets des égouts de 51 communes de la Métropole et de ses alentours. Eaux usées et eaux de pluies sont déversées en permanence dans les équipements qui occupent pas moins de cinq hectares de terrain au Fontanil. Transportés et traités dans des entrelacs inextricables de tuyauteries et de bassins de décantation, ces rejets font l'objet de toutes les attentions de l'équipe de 30 personnes emmenée par Eymeric Leclerc responsable de cette usine de dépollution métropolitaine. Leur objectif : offrir une nouvelle virginité à l'eau en la séparant des boues, du carbone et de l'azote qui la souillent. Ces dernières années, 50 millions d'euros "ont permis d'améliorer le fonctionnement d'Aquapole. Les travaux d'amé-

nagement sont en cours de finalisation", explique Eymeric Leclerc qui souligne le fait que la couverture des bassins de décantation et la mise en place du traitement chimique de l'air a limité les émissions de mauvaises odeurs. Plus impressionnant, deux immenses digesteurs ont été créés aux abords des aménagements existants et d'autres travaux d'amélioration sont encore en cours. Cette politique de modernisation a fait d'Aquapole, la deuxième station d'épuration à être capable de "méthaniser" les boues qu'elle extrait des eaux usées afin de produire du biogaz grâce à l'action de bactéries. Ce dernier est réinjecté dans le système d'approvisionnement de gaz naturel de GrDF et, grâce à un procédé innovant, ce cycle permet à la station de produire chaque année l'équivalent de 14 000 000 kW/h, soit environ la moitié de sa consommation énergétique totale. ■



Dernière étape : l'eau nettoyée est prête à être rejetée dans l'Isère

**(240 000 m<sup>3</sup>)**  
d'eaux usées sont quotidiennement traités par Aquapole qui peut absorber les eaux sales produites par 500 000 personnes.



**225** C'est durant ce mois de janvier le nombre de nouveaux logements qui doivent être livrés par ACTIS à la Trémoullière.

## Plan de jalonnement bis

Après les commerces et les équipements publics, le renouvellement du plan de jalonnement de la Ville s'est poursuivi en décembre dernier avec l'installation des panneaux directionnels sur les principaux carrefours de la commune. Ainsi, à Karben, mais aussi à la gare et au Pont de Vence notamment, les grandes directions sont désormais fléchées de manière parfaitement conforme aux dernières évolutions du code de la route. Une façon de mieux lire la ville en somme. ■



## Déconstruction reconstruction à Prédieu



Le 16 janvier devraient commencer les opérations de déconstruction du bâtiment, qui à Prédieu, accueillait le Pôle Jeunesse ainsi que la crèche du quartier. Vétuste, le site va donc être proprement nettoyé et va laisser place à la réalisation d'un nouvel ensemble de 92 logements dont 34 sont destinés à la location aidée ou à

l'accession sociale. La première tranche de cet ensemble de quatre étages porté par la SDH, la SAFILAF et ACCELIA devrait être livrée en 2017. Outre les classiques T1, T2 ou T4, il comportera aussi des logements intergénérationnels ainsi qu'une salle associative de 80m<sup>2</sup> et des locaux commerciaux en rez-de-chaussée. ■

## Déneigement : la Ville a un plan !



Déneigement prioritaire des accès aux équipements municipaux

Certes, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'hiver a été plutôt clémente. Pourtant, en cette saison, les revirements météorologiques peuvent être soudains et la neige peut s'inviter du jour au lendemain. Pour parer à toute éventualité, la Ville a donc réactivé son "plan de viabilité hivernale". Objectif : rendre le plus rapidement possible accessibles les voies communales, les pistes cyclables et

les accès piétons aux bâtiments publics. "Bien que la compétence voirie soit passée à la Métropole en janvier 2015, c'est bien la Ville de Saint-Egrève qui continue à déneiger les routes de la commune" explique Thierry Pierre qui dirige le Centre technique municipal avant de rappeler que dans le cadre de ce plan "chaque jour pendant l'hiver les données météo sont suivies au Centre technique pour anticiper au mieux sur les

risques d'enneigement ou de verglas. Si les prévisions sont mauvaises, une partie du personnel est mise en astreinte. Les agents chargés du déneigement peuvent être mobilisés dès 5h du matin pour déneiger dans un premier

temps un itinéraire prioritaire clairement défini". Ce dernier comprend les rues empruntées par les transports en commun, par les services d'urgence, celles à forte pente, la Maison du Lac, les places de marché, les pistes cyclables... soit environ 70% du réseau communal. Puis une fois "l'urgence" gérée, les agents communaux peuvent s'occuper du reste de la voirie communale. Pour ce faire, ils disposent de deux camions et de deux tracteurs équipés de lames et de saieuses. Enfin, six agents ont en charge le déneigement manuel des cheminements piétons qui permettent d'accéder aux arrêts de bus et de tram et aux équipements municipaux. ■

**DENEIGEMENT DURABLE** : la ville limite au maximum l'utilisation du sel -nocif pour l'environnement, mauvais pour les revêtements routiers ainsi que pour les carrosseries- lors des opérations de déneigement en privilégiant notamment le raclage des routes



Scolaire-éducation

# Les rythmes scolaires en question

Jusqu'au 12 janvier, les parents d'élèves sont consultés afin de choisir entre deux scénarios pour repenser les rythmes scolaires qui s'appliqueront dès la rentrée 2016. Explications.

Depuis plusieurs mois, une réflexion a été engagée pour une éventuelle refonte des rythmes scolaires et des temps périscolaires tels qu'ils ont été mis en œuvre en septembre 2013 lors du passage à la semaine d'école de quatre jours et demi. Un groupe de travail composé de parents d'élèves, de directeurs d'écoles et de représentants de la Ville a engagé une réflexion sur les possibles améliorations à apporter à l'organisation qui a aujourd'hui cours à Saint-Egrève. Cinq pistes d'évolution ont ainsi été envisagées et travaillées. Au final, le groupe de travail a retenu deux propositions qui ont été présentées à l'Inspection académique pour un accord de principe.

## Deux propositions

Choisis après un processus lancé en octobre dernier, les deux scénarios ont donc été validés par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN). La première consiste en une extension de la pause méridienne, avec une fin des cours repoussée à 11h45



Une salle de classe à Rochepleine

le matin et une reprise de la classe à 14h. Un accueil gratuit est proposé dès 13h30 et permet en outre de gérer le temps de sieste des maternelles. Cette option permet de favoriser les apprentissages le matin, de mieux gérer le temps de repas et de prendre en compte la baisse d'attention actuellement observée en tout début d'après-midi. La deuxième option est tout simplement le maintien des horaires actuels. En effet, de nombreux foyers

s'étant réorganisés depuis 2013, il a paru important de proposer la possibilité de conserver ces rythmes scolaires. Le principe d'une voix par parent ayant été retenu, les parents d'élèves, à qui un courrier a été adressé en début d'année, ont donc jusqu'au 12 janvier pour retourner leur choix via la lettre T mise à leur disposition.

## Pour mémoire

Quelle qu'elle soit, la proposition qui emportera le plus l'ad-

hésion des familles sera mise en place dès la rentrée 2016. Pour accompagner ce choix d'organisation la Ville et ses partenaires se sont d'ores et déjà engagés dans une réflexion parallèle sur les temps périscolaires. Ainsi, outre les temps scolaires, les accueils du matin, du midi et du soir pourraient aussi bénéficier d'une mise à jour afin de correspondre davantage aux attentes des familles. Autant dire que 2016 commence sous le signe de l'école ! ■

**70** C'est le nombre d'intervenants qualifiés qui chaque jour prennent en charge les enfants dans le cadre des accueils périscolaires de la Ville

## Des outils de réflexion

Pour étayer ses réflexions le groupe de travail qui s'est penché sur la réorganisation des temps scolaires a notamment pu s'appuyer sur les résultats de l'enquête famille que la Ville a réalisée début 2015. Menée par l'IFAC, elle concernait les modes d'organisation et les besoins des familles relatifs à la garde et l'accueil des enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaires et extrascolaires. 596 personnes, soit plus de 54 % des familles saint-égrévoises, se sont prêtées au jeu et ont répondu aux 182 points abordés dans le questionnaire. Les résultats sont disponibles sur le site de la Ville [www.saint-egrève.fr](http://www.saint-egrève.fr).

**En savoir + :** [www.saint-egrève.fr/822-enquete-famille.htm](http://www.saint-egrève.fr/822-enquete-famille.htm)

## Inscriptions scolaires

Du 11 janvier au 11 février prochains, le service scolaire de la Ville tient en mairie des permanences d'inscriptions pour l'année 2016-2017. Elles concernent les familles dont les enfants entrent pour la première fois à l'école, celles qui viennent d'emménager à Saint-Egrève, qui ont changé de quartier, ou qui souhaitent obtenir une dérogation à la carte scolaire. Ces permanences se tiennent les lundis de 13h30 à 18h, les jeudis de 8h30 à 12h et de 16h à 18h (possibilité de rdv



entre 18h et 19h) et le mercredi 3 février de 13h30 à 17h30. ■

**En savoir + :** 04 76 56 53 19

## Conseil municipal

# Finances et Métropole au cœur du Conseil

Pour le dernier Conseil Municipal de 2015, les élus avaient du pain sur la planche. En effet, pas moins de 29 délibérations étaient à l'ordre du jour de la séance du 16 décembre dernier durant laquelle devaient non seulement être votées plusieurs délibérations relatives aux transferts de compétences de la Ville vers la Métropole mais aussi le budget primitif de l'année 2016 (voir aussi en pages 12-15). En lien avec ce budget, la construction prochaine du Pôle enfance de Fiancéy a aussi été débattue.

## Un Pôle Enfance à Fiancéy

(Délib. n°14 : contre 7 pour 26 ; délib. n°15 : contre 7 pour 26)



Deux délibérations techniques ont concerné l'édification prochaine d'un nouvel équipement municipal destiné à recevoir les enfants de 0 à 3 ans. En effet, la Ville a prévu 2 250 000€ pour la réalisation d'un bâtiment qui recevra à Fiancéy un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de 40 places mais aussi une ludothèque associative et le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Bâtiment en bois aux formes douces et arrondies permettant une parfaite intégration au site, le futur pôle sera bardé de solutions innovantes et respectueuses de l'environnement à l'image de son isolation qui assurera le confort et la sécurité sanitaire de ses utilisateurs ! Ce sont les architectes grenoblois de R2K qui ont été chargés de dessiner cet équipement de 620 m<sup>2</sup> utiles posés sur des pilotis. Le Conseil municipal a été l'occasion notamment de redéposer le permis de construire ajusté de ce Pôle Enfance afin de le mettre en adéquation avec le Plan Local d'Urbanisme. ■

## Transferts de compétences

(Délibération n°1 : abstention 1 pour 32 ; délib. n°2 : abstention 1 pour 32 ; délib. n°6 unanimité ; délib. n°7 unanimité, délib. n°8 : contre 1 pour 32 ; délib. n°27 unanimité).

Créée au 1<sup>er</sup> janvier dernier, Grenoble Alpes Métropole, poursuit son évolution et des compétences continuent à lui être transférées. Ainsi lors du dernier conseil municipal, les élus ont entériné une convention avec l'intercommunalité concernant la gestion de l'entretien des zones d'activités économiques (ZAE), et plus particulièrement l'exécution des missions en matière d'éclairage public de ces secteurs, de propreté urbaine, de gestion des espaces verts et de viabilité hivernale.

D'autres ajustements relatifs aux transferts des compétences eau potable et voirie, qui se sont respectivement finalisés en juillet 2015 et à l'automne dernier avec le passage des personnels



municipaux à la Métropole ont permis de mieux définir les rôles respectifs joués par la Ville et la Métropole en la matière et de "mettre à plat" les comptes publics. ■



## Le Conseil en bref

- ▶ **FINANCES** : Vote des taux (délib. n°3 : abstention 1, pour 32) ; Budget primitif 2016 (délib. n°4 : contre 7, pour 26) ; Subventions de fonctionnement (délib. n°5 : contre 7, pour 26). Tarifs des prestations effectuées par les services municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier (délib. n°16 : unanimité) ; Tarifs restauration scolaire pour les enfants placés en famille d'accueil (délib. n°21 : unanimité) ; Demande de subvention dans le cadre de la politique de la Ville et du dispositif Ville Vie Vacances (délib. n°22 : unanimité).
- ▶ **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** : Nombre et dates des dérogations accordées aux congés dominicaux pour 2016 (délib. n°9 : unanimité) ; Contrats d'assurance de la Ville et de son CCAS (délib. n°10 : unanimité) ; Convention de transmission électronique d'actes en préfecture (délib. n°11 : unanimité).
- ▶ **FONCIER** : Classement de 30 parcelles dans le domaine public routier (délib. n°12 : unanimité). Classement au domaine privé communal de parcelles de

voirie dans le cadre d'un programme immobilier à Prédieu (délib. n°13 : contre 7 pour 26.)

▶ **TRAVAUX** : Protocole transactionnel avec la société Rheinzink (délib. n°17 : unanimité) ; Déclaration préalable à la réfection partielle de la couverture de l'Hôtel de Ville (délib. n°18 : unanimité).

▶ **ASSOCIATIONS** : Dispositif d'aide aux projets jeunes (délib. n°19 : unanimité) ; Attribution d'une bourse aide aux projets jeunes – projet solidarité Népal (délib. n°20 : unanimité).

▶ **JEUNESSE** : Contrat enfance-jeunesse – Caisse d'Allocations Familiales (délib. n°23 : unanimité).

▶ **CULTURE** : tarifs de la billetterie spectacle de la saison 2015-2016 : Festival du cinéma de Février (délib. n°25 : abstention 1 pour 32).

▶ **DIVERS** : Convention avec le CDG de l'Isère (délib. n°26 : unanimité) ; Suppression et créations de postes (délib. n°28 : contre 7, pour 26) ; Modification de la commission municipale "services aux publics" (délib. n°29).



**27 573 720 €**

C'est le budget global (hors remboursement de la dette) de la Ville pour 2016. Il sert à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement qui se répartissent en fonction des politiques municipales.



**22 390 694 €**

Ce sont les "dépenses d'exploitation" du budget général de fonctionnement de Saint-Egrève qui s'élève à 24 336 297 €. Elles correspondent aux dépenses courantes de la Ville (chauffage et éclairage des bâtiments publics, salaires des personnels, subventions au CCAS, à la Maison du Lac, aux associations...).



**5 183 026 €**

C'est le budget général d'investissement de la Ville. Il permet de financer les achats de biens, la réalisation d'études, ainsi que l'entretien et la création des bâtiments et autres infrastructures municipales.



**1 173 000 €**

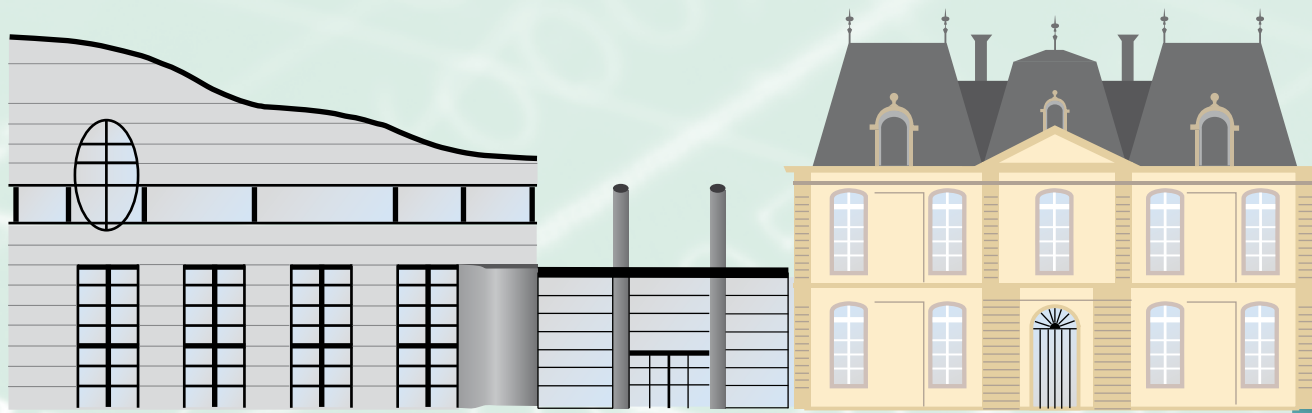
C'est le montant total de l'annuité (intérêts et capital) de la dette de la Ville. A noter, une partie de ce montant (326 067€) sera remboursé par La Métro suite au transfert de la compétence voirie intervenu en 2015.

**Finances**

**2016**

C'est un budget primitif spécial à plus d'un titre qui a été adopté en conseil municipal le 16 décembre dernier. En effet, le budget 2016, détaille par le menu l'ensemble des recettes et des dépenses qui rythmeront l'année. Celle-ci est marquée par plusieurs bouleversements majeurs. Bouleversements métropolitains, qui modifient en profondeur la structure des recettes et des dépenses de la Ville, mais aussi bouleversements liés à la conjoncture économique nationale qui impose à la Ville d'être toujours plus attentive au moindre euro engagé.

Toutefois, fidèle à sa réputation de bonne gestion, régulièrement saluée par la presse économique et même par la Chambre Régionale des Comptes, Saint-Egrève a su planifier son action pour assurer un service public de qualité tout en prenant en compte les contraintes extérieures qui ne manquent pas de peser sur les finances locales.



# Un budget, trois priorités

Pas facile de comparer le budget primitif 2016 à celui de l'année précédente. En effet, alors que la politique de redressement des comptes publics continue à peser sur les collectivités comme Saint-Egrève, les changements liés à la création de la Métropole sont si profonds que les grandes masses des finances communales en ont été modifiées. A titre indicatif, si le budget global de Saint-Egrève s'élevait à plus de 30 millions d'euros en 2015, il ne représente "plus que" 27,5 millions en 2016. Toutefois, paradoxalement cela ne veut pas dire que les moyens de la Ville baissent, mais juste que les cartes ont été redistribuées et que certaines dépenses –comme celles liées aux voiries– qui étaient jusqu'alors assumées par Saint-Egrève, relèvent désormais de Grenoble-Alpes Métropole. Les dépenses de personnel et d'investissement qui en dépendent n'apparaissent donc plus sur le budget communal qui semble ainsi moins important. Alors que les économies imposées notamment par le gouver-

nement entraînent une nouvelle baisse de 563 700€ de la dotation globale de fonctionnement, Saint-Egrève a su absorber le choc de la baisse des dotations extérieures qui se traduit par une diminution des recettes de la Ville. Toutefois, si cette contraction du budget est réelle et qu'une économie de 5% des dépenses a été demandée aux services municipaux, il s'avère que la Ville garde une bonne santé financière qui lui permet de mener à bien l'ensemble de ses actions. "Une fois de plus, le budget saint-egrévois est sain et, comme le précise le rapport de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes, tous les indicateurs sont au vert", rappelait à ce propos Evelyne Cassanelli, adjointe en charge des finances, lors du Conseil Municipal du 16 décembre dernier avant de présenter en détail quelles sont les ressources de la Ville, quelle sera son action et combien cela va coûter. Exercice financier mais surtout exercice de transparence démocratique, l'action publique des mois à

venir a été clairement expliquée et planifiée lors du vote de ce budget qui a été adopté par 26 voix contre 7.

Cette année encore, il apparaît que les efforts municipaux se recentrent sur les trois grandes priorités de mandat que sont la solidarité, l'environnement et la transition énergétique et l'éducation. Une nouvelle fois, "Saint-Egrève le journal" a pris le parti de la simplicité pour présenter le plus succinctement possible les tenants et les aboutissants des grands volumes financiers consacrés au fonctionnement des services municipaux. Bien évidemment, si ce schéma permet de se faire une idée globale du fonctionnement communal, il est possible de se plonger plus en détail dans le budget complet sur le site Internet de la Ville.

Alors, le budget de fonctionnement comment ça marche ? ■



web+

## Supplément d'investissement !

Le budget primitif 2016 prévoit tout de même de consacrer plus de 5 millions d'euros à l'investissement. Entretien du patrimoine bâti et naturel de la ville, achat de matériel, constructions d'équipements publics... Ces investissements variés seront détaillés dans le prochain numéro du Supplément au magazine municipal à paraître dans le courant du mois de janvier.

## OPEN DATA

Dans une volonté de transparence et d'information, la Ville de Saint-Egrève met à disposition son budget sur le site : [www.saint-egreve.fr/868](http://www.saint-egreve.fr/868)

## COUR DES COMPTES : UN RAPPORT ÉLOGIEUX

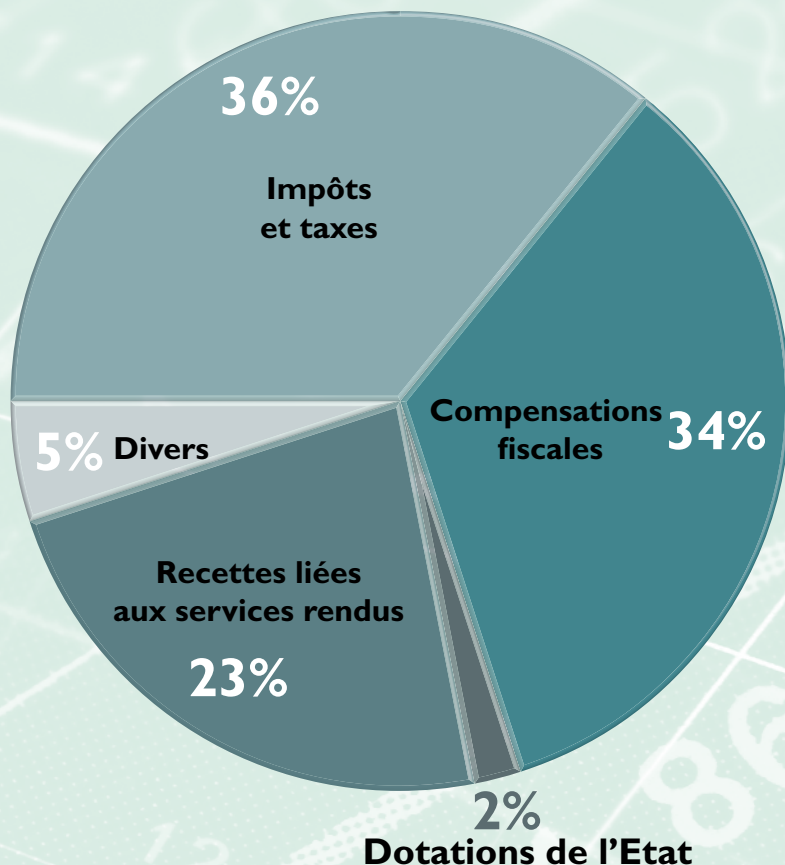
Dans le rapport produit en 2015 par la Chambre Régionale des Comptes Auvergne/ Rhône-Alpes, il apparaît que la situation financière de Saint-Egrève est saine. En effet, après avoir minutieusement passé au crible les finances de la commune pour les années 2009 à 2013 la CRC a indiqué que les principaux indicateurs sont au vert et la gestion communale est jugée satisfaisante. Services à la population, taux d'endettement et d'auto-financement, capacité d'investissement, construction de logements notamment sociaux, réalisation et fonctionnement de La Vence Scène... Saint-Egrève fait une fois de plus figure de bon élève.

Un rapport à découvrir dans son intégralité sur le site de la ville : [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)






web+

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :  
SOLIDARITÉ, CADRE DE VIE,  
CULTURE ET ASSOCIATIONS,  
SERVICES AUX USAGERS

### Un budget contraint par des ressources en baisse

- 
**La Dotation Globale de Fonctionnement** versée par l'Etat à Saint-Egrève baisse de 563 700€. Cette diminution s'inscrit dans le cadre de l'effort de 11 milliards d'économies demandés par le gouvernement aux collectivités territoriales sur trois ans et qui participe au plan national d'économie qui doit permettre de diminuer de 50 milliards d'euros les dépenses de la France.
- 
**L'attribution de compensation** versée par La Métropole baisse de 914 781€ à cause des transferts de compétence vers celle-ci, compensée par une baisse un peu plus faible des charges en dépenses.
- 
**0%** c'est, hors inflation, le taux d'augmentation de la part communale des impôts locaux.

**-1 800 000 €** : c'est à l'horizon 2017 les pertes de recettes annuelles liées aux dotations de l'Etat qui seront enregistrées par la Ville de Saint-Egrève. Ce qui représente –par exemple– le budget annuel de fonctionnement de toute la politique culturelle (Bibliothèque, conservatoire, espace culturel).



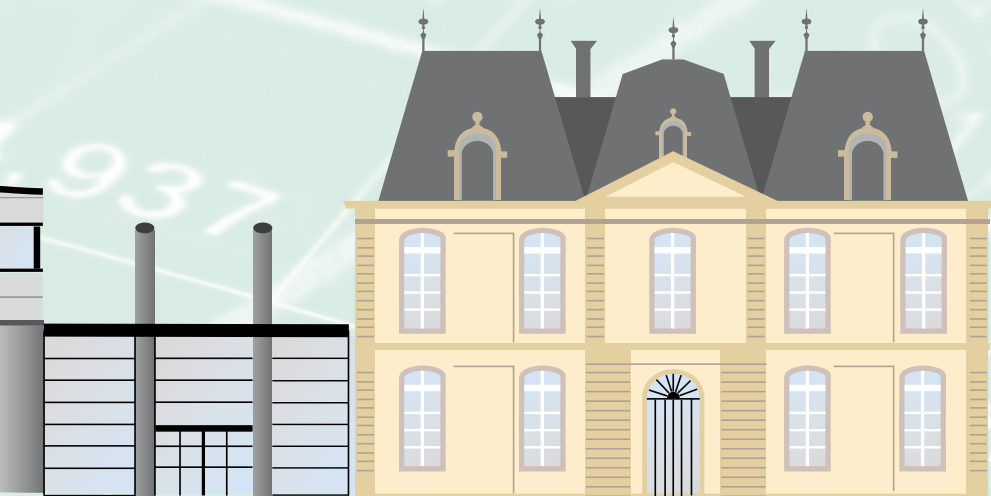
**VIE ÉDUCATIVE :**  
**4 569 580 €**

**58%** consacrés aux "dépenses facultatives" comme les transports périscolaires, les activités d'éveil, les fournitures scolaires...

**42%** consacrés aux "dépenses obligatoires" comme l'entretien des locaux, le fonctionnement des classes, les frais médicaux...

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

# 22 390 694 €



FONCTIONNEMENT  
CULTURELLE, PRATIQUES SPORTIVES,  
CULTURELS, ACTION JEUNESSE,  
CULTURELLE AU PUBLIC

PRIORITÉS

### SOLIDARITÉ :

**833 000 €** de subvention au CCAS

**712 000 €** de subventions directe aux associations (70 000€ de subventions non attribuées l'an dernier n'ont pas été reconduits et les associations non conventionnées avec la Ville voient leur subvention municipale diminuer de 5%).

**400 000 €** d'aides allouées dans le cadre de la tarification solidaire des services municipaux (restauration scolaire, périscolaire...).

### ENVIRONNEMENT :

## 1 519 184 €

- **80 %** dédiés à l'entretien et valorisation des espaces verts
- Economie d'énergie comme le soutien financier aux diagnostics énergie des particuliers ou la campagne Mur/murs 2 d'isolation des copropriétés
- Mission développement durable

à Vence Théâtre

focus



## Petites troupes sur grandes scènes !

Du 29 au 31 janvier, à Vence Théâtre qui fête cette année ses 20 ans organise la 19<sup>e</sup> édition de Festiatre, son festival de théâtre amateur. Rencontre avec Jean-Claude Perraux, directeur de l'association.

Ça y est c'est bouclé. Les spectacles sont sélectionnés, le programme rédigé, maintenant, il n'y a plus qu'à... Plus qu'à régler les centaines d'autres détails qui feront une réussite de la prochaine mouture de Festiatre, le festival de théâtre amateur porté par à Vence Théâtre programmé cette année du 29 au 31 janvier. "Organiser Festiatre, c'est du boulot. C'est être sur le pont pendant plusieurs jours", explique avec un large sourire Jean-Claude Perraux à l'origine de cette manifestation qui célèbre son 19<sup>e</sup> anniversaire. "Très rapidement après la création d'à Vence Théâtre, on a lancé notre festival de théâtre amateur. Au début c'était avec la MJC et le collègue Barnave et puis on a continué en

invitant des troupes amateurs. On a toujours voulu garder ce format d'une pièce par jour. Ça permet de prendre le temps de préparer les spectacles avec les régisseurs". Un concept qui fonctionne car chaque année le public répond présent et puis "on a aussi essayé. Certains festivals se sont inspirés de nous comme les Tréteaux de Voiron, dont le règlement est un copier-coller du notre". Et si le festival amateur atteint cette année l'âge de la majorité, l'association mère, à Vence Théâtre elle, souffle ses 20 bougies et a déjà une histoire bien remplie.

### Il était une fois

Emblématique de la scène saint-égrévoise, c'est pourtant à Merlin Gerin-Schneider Electric que

l'association prend ses racines "A Vence Théâtre, on l'a créé en juin 1996. A l'époque nous étions cinq personnes issues d'un atelier théâtre de Merlin Gerin. On avait envie de créer "Un air de famille". On s'est donc organisé pour monter notre projet et au passage on a recruté Dominique (l'épouse de Jean-Claude Perraux NDLR) pour jouer le rôle féminin. Dans la foulée, on s'est dit que ce serait une bonne idée de monter un atelier adultes, ça permettrait à l'association de disposer d'un vivier de comédiens pour créer par la suite d'autres spectacles". Aussitôt dit... Après avoir été accueillie dans les anciens locaux du Pôle Jeunesse à Prédieu, puis dans les salles associatives de La Monta ou encore au Faubourg, la troupe a été installée à Locasadi rue des Glairaux. Spectacles classiques, improvisation, cabaret, ateliers jeunes ou adultes... quand il est question de monter sur les planches, à Vence Théâtre fait feu de tout bois. Égrainant les spectacles qui ont jalonné son l'histoire, le directeur de l'association précise que "nous n'avons pas vocation à avoir une troupe permanente. On fonctionne au projet. On aime l'idée que les gens viennent se former ici

à Vence Théâtre pour aller ensuite voler de leurs propres ailes".

### Professionnalisation

C'est à 30 ans que Jean-Claude Perraux a commencé le théâtre. Ingénieur de formation, "pas mauvais en technique", il a longtemps concilié vie professionnelle et passion de la scène. Comme des centaines de comédiens amateurs, il monte sur scène pour le plaisir. Jusqu'au jour où on lui propose de le rémunérer pour donner "De l'art ou du cochon". "C'était l'opportunité de passer pro. Et puis à 50 ans, j'ai pu bénéficier d'une aide au projet personnel" et après quelques réflexions, le bonhomme se dit que finalement "les enfants sont élevés, la maison est payée et on ne vit qu'une fois. Alors autant vivre sa passion et vivre de sa passion". Et l'ingénieur devient saltimbanque à temps complet. "Il ne faut pas avoir peur. On vit un peu de l'air du temps. Monter un projet, gérer des contrats tout ça je sais le faire. Tout ce qui relève de la mise en scène ou du jeu d'acteur je l'ai appris auprès de professionnels lors de stages et tout comme Dominique je continue à me former. Et puis l'important c'est d'aller voir des spectacles". ■

## Festiatre 2016

C'est une édition un peu particulière de Festiatre qu'à Vence Théâtre a réservé au public de La Vence Scène du 29 au 31. En effet, si le festival commence vendredi 29 avec "Les cancans" de Goldoni interprété par les ateliers Casalibus de Voiron, une fois n'est pas coutume, les deux autres spectacles sont assurés par à Vence Théâtre. En effet, samedi 30 Atomes Scéniques, la troupe professionnelle issue de l'association saint-égrévoise propose sa version d'"Ubu roi" d'Alfred Jarry, une charge féroce contre la soif de pouvoir d'un personnage caricatural qui n'a pas pris une ride et le dimanche 31 janvier, ce sont les ateliers d'à Vence Théâtre qui s'emparent, à 15h30, de "Quand est-ce qu'on mange ?", une création originale de Dominique et Jean-Claude Perraux.



Zapping du mois

DÉCEMBRE

Lundi  
20

### Les Brûleurs à la patinoire

C'est une habitude ! À peine la patinoire de l'Espace Robert Fiat ouvre-t-elle ses portes pour les fêtes de fin d'année que des Brûleurs de Loups ne peuvent s'empêcher de venir faire deux ou trois tours de piste avec les Saint-Egrévois. Après quelques passes de cross et une petite démonstration de leur technique, les hockeyeurs de Grenoble se sont prêtés de bonne grâce à l'organisation d'une tombola dont le gros lot n'était rien moins qu'un maillot de leur équipe !

**16** Pour son "Super 16", la section boule lyonnaise de l'USSE rassemble les 16 meilleures équipes de France de la discipline pour une compétition en souvenir de Flavien Barale qui se déroule du 22 au 24 janvier au boudrome couvert.

### Prise de becs à la "Bib"



Du 12 janvier au 6 février, la Bibliothèque Barnave sert de nid à un drôle d'oiseau ! En effet, en ce début d'année, Olivier Philipponneau illustrateur spécialisé dans la gravure sur bois, y présente "L'oiseau à deux becs", une exposition qui regroupe quelques-uns de ses

travaux les plus emblématiques. L'occasion pour les spectateurs de découvrir des illustrations pour la presse, pour la jeunesse, ou des BD, ainsi que le travail de graphiste de cet artiste qui, cerise sur le gâteau, est reçu en résidence du 21 au 23 janvier 2016 à la Bibliothèque. Pendant ces trois jours, Olivier Philipponneau doit animer des ateliers d'initiation à la gravure à destination des enfants de quatre classes élémentaires issues de différents groupes scolaires de la Ville, du Collège Chartreuse et de patients du CHAI. Enfin, le samedi 23 janvier deux ateliers ouverts à tous les enfants et un après-midi festif avec goûter-dédicace autour de l'exposition doivent clôturer cette folle semaine ! ■

## Christian Charvet fleurit la mairie

Pour un début d'année tout en douceur, Christian Charvet amène dans les salles d'exposition du Château Borel de pleine brassées de "fleurs mais pas seulement...". Du 7 au 17 janvier l'artiste peintre présente son travail aux Saint-Egrévois qui sont invités à venir découvrir le monde qui se cache au-delà des couleurs des fleurs que l'artiste aime tant à représenter. "J'ai planté pour le plaisir des bouquets de fleurs sur mes toiles, libérant leurs couleurs jusqu'à leur parfum, oubliant le classement hiérarchique des formes. Les pivoinies, les roses, les lys remplissent l'espace de couleurs dans une insolence



naturelle. Mais pas seulement... Ma rencontre livresque avec William Morris, m'a aussi conduit à explorer une abstraction géométrique et lyrique contrastant avec le thème floral". ■ Vernissage le 7 janvier à 18h30.

### Hommage à Madeleine Burieau

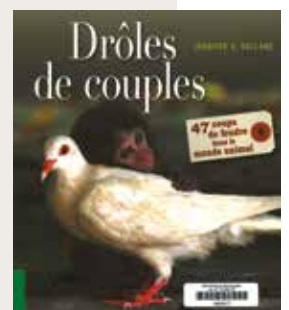
Décédée l'été dernier, Madeleine Burieau, professeur d'arts plastiques emblématique du collège Barnave a transmis sa passion à des générations de Saint-Egrévois. Sa famille a confié bon nombre de ses œuvres à la Ville qui serviront à monter une exposition visible en mairie du 3 au 13 février. Pour l'enrichir, la Ville lance un appel aux particuliers qui possèdent des œuvres de Madeleine Burieau et qui accepteraient de les prêter le temps de l'exposition. Pour en savoir + : 04 76 56 53 18.

### le temps de lire

#### Secteur ADULTE

**Drôles de couples, 47 coups de foudre dans le monde animal de Jennifer S. Holland, JC Lattès**

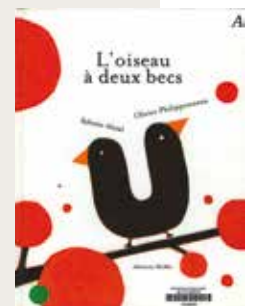
Une balade insolite à travers le monde, où, se côtoient des animaux qu'a priori tout oppose ! La nature est pleine de mystères. Un livre drôle et émouvant, et une belle leçon de tolérance.



#### Secteur JEUNESSE

**L'oiseau à deux becs de Olivier Philipponneau aux éditions MeMo.**

Voilà un être bien étrange que cet oiseau à deux becs... Alors que Premier bec cueille les fruits et les avale, Deuxième bec, lui, doit se contenter de le regarder faire. Jusqu'au jour où ce dernier se révolte et crie à l'injustice !





**SÉANCE ANIMÉE**

**Avril et le monde truqué**

Avis aux amateurs de Jacques Tardi, l'un des géants de la BD contemporaine, et aux fans des univers steampunk : La Vence Scène propose une séance animée autour d'Avril et le monde truqué le samedi 23 janvier à 15h. Après la projection du long métrage d'animation de Franck Ekinci et Christian Desmares à découvrir dès 8 ans, La Vence Scène invite les spectateurs à participer à une animation bande dessinée. A ne manquer sous aucun prétexte !



**Le ciné fait son festival !**

Du 13 au 17 février à La Vence Scène doivent se dérouler les premières "Rencontres cinématographiques de Saint-Egrève". Avant-premières, animations, rencontres et échanges sont au programme de ce rendez-vous organisé par La Vence Scène épaulée par 22 partenaires locaux...

Renseignements et réservations : [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)

web+



Renseignements : 04 76 56 53 18  
Billetterie : sur place  
ou [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr)

# LA VENCE SCÈNE

MARDI 12 JANVIER À 20H30

## "Origines"

Avec son nouveau spectacle, "Origines", Baptiste Lecaplain confirme le fait qu'il est l'un des artistes avec lesquels il faut désormais compter. Candide adepte de l'autodérision, l'acteur découvert par le grand public dans la série "Bref" de Canal+ notamment a déjà réuni plus de 150 000 spectateurs pour son premier spectacle. A l'heure où nous écrivons ces lignes il ne restait qu'une petite cinquantaine de places disponibles pour découvrir le monde absurde dans lequel semble évoluer Baptiste Lecaplain. ■



MARDI 19 JANVIER À 20H3

## Le réveil de la force du piano



C'est une soirée exceptionnelle qui attend les amateurs de musique classique à La Vence Scène. En effet, le "Quartet pianoforte" des Musiciens du Louvre Grenoble vient interpréter les deux seuls quatuors pour pianoforte composés par Mozart qui fut, avec Johann Sebastian Bach, l'un des grands promoteurs de cet instrument qui a profondément marqué l'évolution musicale du XVIII<sup>e</sup> siècle. Autour de Francesco Corti au pianoforte, le violon de Thibault Noally, l'alto de David Glidden et le violoncelle de Balázs Máté permettent de se plonger dans les Quatuors KV 478 et KV 493 qui distillent une large palette d'émotions. ■

En savoir plus : [www.mdlg.net](http://www.mdlg.net)

MERCREDI 27 JANVIER À 16H

## SZ électrise le jeune public !

Avec son ciné-concert retraçant "Le Voyage du lion Boniface", le duo électro-jazz-rock SZ propose une expérience inédite au jeune public de La Vence Scène. Adepte des boucles, SZ, alias Damien et Franck Litzler, distille une musique cinématographique et plaque ses samples sur les graphismes colorés et expressifs tout droit issus d'un des maîtres de l'animation russe, Fiodor Khitrou. Au menu de cette matinée : deux histoires, celle du lion Boniface qui prend congé de son cirque pour s'en aller passer des vacances en Afrique et celle d'un ours insomniaque qui plutôt que d'hiberner part découvrir le monde hivernal. Un spectacle à découvrir dès 3 ans. ■



# l'agenda du 7 au 24 janvier 2016

JEUDI 7 JANVIER

**Vernissage** de l'exposition de Christian Charvet "des fleurs mais pas seulement..." en mairie. 18h30. A découvrir jusqu'au 17 janvier le jeudi de 16h à 19h, les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30 en présence de l'artiste.  
En savoir + : 04 76 56 53 18.

VENDREDI 8 JANVIER

**Vœux** du Maire à la Population. Cérémonie organisée à l'Espace Robert Fiat et ouverte à tous les Saint-Egrévois. 19h.

SAMEDI 9 JANVIER

**Atelier** yoga parents-enfants par l'Association Familiale à l'Espace Europe. De 10h à 11h30. Sur inscription.  
En savoir + : 04 76 75 27 57.

DIMANCHE 10 JANVIER

**Sortie** par la section Ski de piste de l'USSE aux Saisies Espace Diamant. Dès 7h. Inscriptions jeudi 7 janvier au foyer de la Halle Jean Balestas.

Du 12 JANVIER AU 6 FÉVRIER

**Exposition** "L'oiseau à deux becs : gravure sur bois" d'Olivier Philipponneau à la Bibliothèque Barnave. (voir aussi en page 17).

VENDREDI 15 JANVIER

**Atelier multimédia** "Créer un diaporama" à l'Espace multimédia de la Bibliothèque Barnave. Gratuit sur inscription. 10h.

DIMANCHE 17 JANVIER

**Sortie** par la section Ski de piste de l'USSE à Super Dévoluy. Dès 7h. Inscriptions jeudi 14 janvier au foyer de la Halle Jean Balestas.



**Judo**, 15<sup>e</sup> Tournoi de Saint-Egrève par la section Judo de l'USSE à la Halle J. Balestas pour les minimes/cadets, benjamins, poussins et mini poussins. Dès 8h. : En savoir + : <http://ussejudo.sportsregions.fr/>.

MERCREDI 20 JANVIER

**Au fil des pages** à la Bibliothèque Barnave. 18h30.

JEUDI 21 JANVIER

**Vernissage** de l'exposition Evelyne Sisso "La terre et moi... un voyage sans fin". Ces sculptures sont à découvrir jusqu'au 31 janvier dans les salons de l'Hôtel de Ville. 18h30.

En savoir + : 04 76 56 53 18.



VENDREDI 22 JANVIER

**Grand loto** annuel de la section handball de l'USSE. Pour tenter de gagner les gros lots (TV grand écran, cafetières électriques à dosettes et bien d'autres encore...) les futurs gagnants ont rendez-vous à l'Espace Robert Fiat où sont proposés une buvette et un espace de restauration. 18h30.

SAMEDI 23 JANVIER

**Journée festive** autour de l'exposition "L'oiseau à 2 becs". Ateliers de 9h à 11h et de 15h à 16h30 à la Maison des associations. Visite de l'expo et ateliers ludiques à la Bibliothèque Barnave de 15h à 17h, suivie d'une séance de dédicaces.

**Portes ouvertes** des Compagnons du devoir et du Tour de France à la Villa Jeanne d'Arc (rue de Champaviotte). De 9h à 18h.  
En savoir + : 04 76 75 25 06.

**Atelier** parents-enfants sur le thème de la terre par l'Association Familiale à l'Espace Europe. De 10h à 11h30. En savoir + : 04 76 75 27 57

ou [www.af-st-egreve.org](http://www.af-st-egreve.org).  
**Loto** du club Rencontre et loisirs à la Maison des Solidarités et des Familles. 14h.

DIMANCHE 24 JANVIER

**Volleyball**, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Narbonne à la Halle Jean Balestas. 15h.

**Sortie** par la section Ski de piste de l'USSE à Valmorel Saint-François Longchamp. Dès 7h. Inscriptions jeudi 21 janvier au foyer de la Halle Jean Balestas.

## LA VENCE SCENE cinéma



### ▶ Je compte sur vous

Le 13 janvier à 17h30 et 20h ; le 15 janv. à 20h ; le 16 janv. à 17h30 et 20h30 ; le 17 janv. à 17h30.

### ▶ Le nouveau

Le 13 janvier à 15h30 et 18h ; le 16 janv. à 15h et 18h ; le 17 janv. à 15h ; le 19 janv. à 18h.

### ▶ Allende mon grand-père (VOSTF)

Le 14 janvier à 20h ; le 17 janv. à 20h.

### ▶ Snoopy et les Peanuts

Le 13 janvier à 15h ; le 16 janv. à 15h ; le 17 janv. à 15h.

### ▶ Pension complète

Le 8 janvier à 20h ; le 9 janv. à 17h30 ; le 10 janv. à 15h30.

### ▶ Le grand partage

Le 7 janvier à 20h ; le 9 janv. à 20h30 ; le 10 janv. à 17h30 ; le 11 janv. à 20h.

### ▶ Ixcanul (VOSTF)

Le 9 janvier à 20h30 ; le 10 janv. à 20h30.

### ▶ Le grand jeu

Le 8 janvier à 20h ; le 11 janv. à 20h.

### ▶ Le prophète

Le 9 janvier à 15h ; le 10 janv. à 15h.

### ▶ L'attente (VOSTF)

Le 7 janvier à 20h ; le 9 janv. à 17h30 ; le 10 janv. à 20h.

### ▶ L'hiver féérique

Le 9 janvier à 16h.

### ▶ Belle et Sébastien : l'aventure continue

Le 10 janvier à 17h30 ; le 11 janv. à 14h.

### ▶ Je vous souhaite d'être follement aimé

Le 13 janvier à 20h ; le 15 janv. à 20h ; le 16 janv. à 20h ; le 17 janv. à 17h ; le 18 janv. à 20h ; le 19 janv. à 20h.

### ▶ A peine j'ouvre les yeux (VOSTF)

Le 14 janvier à 20h ; le 17 janv. à 20h ; le 18 janv. à 20h.

### ▶ Star Wars, le réveil de la force

Le 20 janvier à 14h30 et 17h30.

### ▶ Les 8 salopards

Le 20 janvier à 14h30 et 18h ; le 21 janv. à 17h et 20h (VOSTF) ; le 22 janv. à 17h (VOSTF) et 20h.

### Au-delà des montagnes

(VOSTF)

Le 21 janvier à 20h30



## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

**Formalités administratives :** **04 76 56 53 01**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15—mercredi et jeudi 8h30-12h15.  
Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

**Permanence des élus :**  
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**  
Catherine Kamowski, sur RDV  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Conseil départemental  
Pierre Ribeaud, député, 5<sup>e</sup> circ. de l'Isère : **04 76 92 18 96**  
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV un vendredi par mois le matin en mairie. Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

**PERMANENCES**  
CARSAT assistante de service social : sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30. **04 76 46 11 44**  
Conseil en énergie : sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h **04 76 56 53 03**  
Architecte : Sur RDV en mairie **04 76 56 53 17**  
Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.  
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.  
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**  
Sandrine Sougey, chaque vendredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de

## Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous  
Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice **04 76 56 53 00**  
les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**  
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h à la Maison des Solidarités et des Familles.

Centre de planification et d'éducation familiale : **04 76 75 33 04**  
2 rue du 19 mars 1962.

Mardi de 13h30 à 19h, mercredi jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**  
Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**  
Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**  
Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**  
Secours en montagne, Isère : **112**  
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**  
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**  
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**  
Allosécu : **08 20 90 09 00**  
SIDA Info Services (n°vert) : **08 00 84 08 00**  
Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**  
Cliniques Vétérinaires  
du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**  
de Fiancéy (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

## SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

## SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

**La Poste :** 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.  
ou Rue Louis Neel

**SNCF Saint-Egrève :** 1, rue des Bonnais **3635**

Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**

**GRDF raccordement :** **09 69 36 35 34**

**EDF raccordement :** **08 10 14 46 84**

**La Métro :** **04 76 59 59 59**

Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**

Collecte des ordures ménagères : **08 00 50 00 27**

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

**Régie des eaux :** **04 76 56 53 20**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 09 au 15/01 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 16 au 22/01 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121 avenue Général Leclerc

Du 23 au 29/01 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 30/01 au 05/02 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 06 au 12/02 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

**Yves Lorinquier**  
IMMOBILIER

Vos conseillers  
Jean-Yves LAMARCA  
et Patricia SCHMITT  
Place du Pont de Vence

### À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER

Vendu par l'agence

ST-EGREVE

Vendu par l'agence

FONTANIL

Vendu par l'agence

ST-EGREVE

Vendu par l'agence

ST-EGREVE

Chez vous...  
naturellement

*Meilleurs vœux 2016*

Toutes nos offres sur [www.lorinquier.com](http://www.lorinquier.com) - Tél. 04.38.02.03.00

## Julien MOURIER

### Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts -Elagage  
Taille de haies - Débroussaillage -Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

ICI

VOTRE PUBLICITÉ

☎ 04 76 54 43 10



# | expression politique

Groupe

## Priorité Saint-Egrève

### Mais à quoi sert l'opposition ?

Comme c'est l'habitude à Saint-Egrève, le dernier Conseil Municipal de l'année est consacré à l'examen et au vote du budget de l'année suivante. C'est un moment majeur dans la vie de notre ville, un moment important pour notre démocratie locale.

Depuis plusieurs années, le déroulement de cette séance est toujours le même : d'abord, l'adjointe aux finances présente le budget sous l'angle budgétaire et financiers (grandes masses des recettes et des dépenses, équilibre budgétaire, endettement, ...). Ensuite, les 8 adjoints à délégation thématique (sports, culture, environnement, ...) présentent chacun pour leur secteur les actions majeures de leur budget pour l'année qui vient. Après ceux-ci, les groupes d'opposition exposent leurs critiques et, éventuellement, leurs propositions contradictoires. Enfin, le débat s'engage avec les réponses de la Majorité et pour finir le budget est voté. Ça, c'est la théorie.

Cette année, surprise ! A part l'élue du groupe PC qui a défendu son point de vue comme elle le fait à chaque occasion, aucun des membres présents des deux autres groupes n'a souhaité prendre la parole ! Ils ont simplement voté "contre". Pourquoi ? On ne le saura pas...

Pour notre part, dans ce budget pour 2016, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos engagements pour 2020 autour des trois mots-clés : Solidarités, Education, Transition Énergétique, pour agir en faveur du plus grand nombre de Saint-Egrévoises et de Saint-Egrévois.

Pour conclure, nous vous souhaitons, à vous et à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour cette année 2016 et nous vous assurons de notre engagement au service de notre belle Ville.

Pascal de FILIPPIS  
Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

## Saint-Egrève Autrement

### Nos vœux pour 2016



Le Groupe Saint-Egrève Autrement que nous représentons au Conseil Municipal de Saint-Egrève souhaite à tous les Saint-Egrévoises et Saint-Egrévois une excellente année 2016.

La population de Saint-Egrève s'accroît : nous voudrions ici souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants dans la commune.

Nous, élus de l'opposition, avons la ferme volonté de poursuivre notre investissement pour tous les habitants de Saint-Egrève. Nous maintiendrons nos efforts et notre vigilance pour que la qualité de vie augmente encore partout dans notre commune, pour que le service au public soit sans cesse amélioré, pour que la solidarité prenne tout son sens et pour que les conditions d'une véritable démocratie locale soient enfin créées dans notre ville.

Beaucoup d'entre nous garderons un souvenir douloureux de l'année 2015. Alors abordons 2016 avec espoir : l'espoir d'un contexte apaisé, de plus de solidarité, de plus de respect mutuel, pour du mieux vivre ensemble.

Nous restons à votre disposition pour échanger, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien chaleureusement,

Françoise CHARAVIN, Jean-Marcel PUECH et Hassan BELRHALI  
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

## Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

### Agissons tous pour le climat !

La COP21 s'est terminée avec l'espoir de contenir les changements climatiques pour que notre Terre reste encore habitable pour nous, comme pour toutes les autres espèces qui la peuplent aujourd'hui. Les Etats se sont engagés. Les villes améliorent la consommation énergétique des bâtiments, de l'éclairage et des transports publics. Si les lois et les actions publiques sont indispensables pour limiter le réchauffement climatique, l'engagement de chaque citoyen reste nécessaire. Ces efforts ne sont rien face aux bouleversements que le réchauffement nous imposera si nous persistons à vouloir conserver notre mode de consommation actuel.

Que pouvons-nous faire pour le climat ? Nous déplacer à pied, en vélo ou en transports : permet d'économiser l'énergie et est jusqu'à 100 fois moins cher que la voiture. Chauffage : locataires ou propriétaires, isolons notre logement en nous regroupant. C'est le premier poste de consommation d'énergies fossiles. Plus de cheminées à foyer ouvert : remplaçons-les par un poêle à bois ou un foyer fermé ; profitons des aides pour changer de chaudière. Electricité : coupons les veilles (ordinateur, TV), utilisons des ampoules basse consommation et éteignons quand nous quittons une pièce ! Passons aux énergies renouvelables : eau chaude solaire ou panneaux photovoltaïques si notre toit le permet. Autre possibilité : achetons l'électricité à un fournisseur qui n'utilise que des énergies renouvelables.

Consommons autrement : achetons d'occasion, louons les équipements et donnons ou revendons ce qui ne nous sert plus. Alimentation: achetons local (marchés, AMAP), adoptons le zéro déchet, zéro plastique. Demandons à notre banque si elle finance des centrales à charbon et si elle a des filiales dans les paradis fiscaux ; si oui, laissons-la tomber et choisissons une banque "propre". Adoptons progressivement de nouvelles façons sobres de se déplacer, de se chauffer, de consommer. C'est ainsi que nous pourrions tous ensemble prendre soin de notre planète et de notre bien-être. Bonne année 2016 !

Laurent Amadiéu, Brigitte Ruef, Tania Bustos  
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

## Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

### Résister et construire

Chères Saint-Egrévoises, chers Saint-Egrévois, je tiens à vous présenter mes vœux les meilleurs pour 2016, en espérant que cette nouvelle année ouvre l'espoir d'une vie plus juste et plus humaine.

Les attentats du 13 novembre 2015 et la progression du Front National lors des élections régionales nous rappellent combien il est indispensable de se rassembler et d'agir pour défendre ensemble les valeurs de la république et les transcrire dans des projets politiques porteurs des attentes de la population : vivre décemment de son salaire et pouvoir éduquer ses enfants, manger localement et sainement, accéder aux sports, aux loisirs, à la culture, aux services publics.

Depuis des années les gouvernements font peser sur les collectivités les contraintes financières dûes à des choix libéraux de baisse des budgets publics. Notre capacité d'investissement est amoindrie, ce qui provoque une baisse des commandes de travaux publics et donc une mise en danger des entreprises locales, des emplois qui en sont issus et par conséquent un amoindrissement des revenus fiscaux pour la commune, qui va alors rogner sur... le personnel et l'aide aux associations. Or supprimer des postes, ne pas remplacer les agents, ne pas favoriser l'emploi dans le milieu associatif pourtant créateur de lien social et d'accès aux droits, c'est inévitablement VOUS supprimer des services ! Horaires d'accueil moins larges, temps de traitement de dossiers plus longs, offres associatives moindres, c'est ce que vous allez bientôt vivre à St-Egrève. Au moment où le chômage grimpe dans notre commune et où les revenus moyens baissent, la municipalité a décidé de réduire son budget de fonctionnement et les aides aux associations, alors qu'il aurait fallu résister en maintenant à tout prix un service public de qualité et un tissu social solide.

Ne pas se résigner, résister et construire ensemble une vie meilleure, défendre les valeurs d'égalité, de fraternité, de liberté et œuvrer pour la paix, tels sont les vœux que je vous renouvelle pour cette année 2016.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-PC.F.  
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

**PUBLI**  
L'essor de vos idées



*Communication  
Régie publicitaire*



**Une stratégie de communication authentique, positive et durable.**

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères  
Tél. 04 76 44 63 76 - Fax 04 76 42 48 88  
E-mail : [publiz@wanadoo.fr](mailto:publiz@wanadoo.fr)



REINVENTONS L'HABITAT DE DEMAIN...  
PRESQU'ILE Grenoble

**CASTEL'0** résidence



**22 appartements**  
du T2 au T4  
Accession à la propriété

**7 appartements**  
Habitat participatif

3 familles peuvent encore rejoindre le groupe

**T4** à partir de **207 000 €**  
Lot n° B301

**T3** à partir de **173 000 €**  
Lot n° B302

**Nos Prestations de standing :**

- Plancher chauffant
- Parquet dans les pièces à vivre
- Smart grid (indication de consommation tous fluides)
- Menuiseries extérieures bois
- Toiture végétalisée

\*Sous conditions de plafond de ressources

**ISERE HABITAT**  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



APPLICATION ISERE HABITAT DISPONIBLE  



**04 76 68 38 60**  
[WWW.ISERE-HABITAT.FR](http://WWW.ISERE-HABITAT.FR)



**Nouveau Magasin**

# BAROISconcept




**BAROISconcept**  
3, rue du lac  
Avenue de l'île brune  
38120 St Égrève  
04 76 47 11 56

Agencement  
Cuisine  
Décoration  
Mobilier  
Arts de la table  
Électroménager  
Possibilité de sur-mesure

 **atelier Alain Barois**  
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève  
04 76 75 77 37  
06 80 84 23 53

CharL' & Stone  
St-Martin-Le-Vinoux

L'ACCESSION  
ABORDABLE  
SÉCURISÉE

Lumière et douceur de vivre ...



EN AVANT-PREMIÈRE

20 APPARTEMENTS DU T2 AU T4

► accession à la propriété

T3 à partir de 144 500 €\* (n° A301)

T4 à partir de 169 000 €(1) (n° A302)

\*Sous conditions de plafonds de ressources

(1) Prix en location-accession sous réserve d'admissibilité et sous réserve de l'agrément définitif

ISERE  
HABITAT  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



04 76 68 38 60  
WWW.ISERE-HABITAT.FR



D. BAPST  
Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant Paiement adapté*

☎ 04 76 75 61 18

Centre commercial Les Charmettes

**NOUVELLES GAMMES Skis Alpin & Nordique 2015/2016 vous attendent !**

**SOIRÉE FARTAGE**

**JEUDI 21 JANVIER**  
à partir de 16h00  
sous chapiteau devant  
le magasin



**vangi-sports.com**

**NOUVEAU**



CLICK & COLLECT  
OU SUR

**vangi-sports.com**

*vosre partenaire Collectivités*

**SOLDES chez Vangi sports**  
**À partir du MERCREDI 6 JANVIER**

sur articles disponibles en magasin



C.C. Les Charmettes - 19, route de Grenoble - 38120 ST-EGRÈVE - **Tél. 04 76 75 10 20**  
Tram E - Arrêt "Le Muret" - [vangi.sports@wanadoo.fr](mailto:vangi.sports@wanadoo.fr)